

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

27 octobre 2018, 105^{ème} Cercles de Silence du Mantois, 9^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

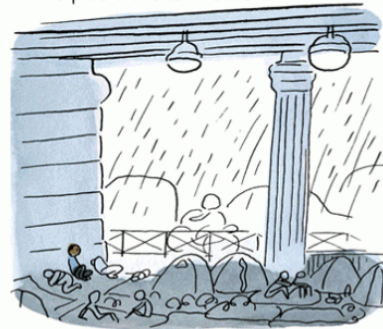
Prochains rendez-vous : 24 novembre, 22 décembre 2018, 26 janvier 2019...
cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Réseau d'accueil solidaire dans le Mantois

Pierre, jeune en rupture de famille, était à la rue et, au mieux, trouvait une chambre à partager au hasard des rencontres. Il avait trouvé une formation et devait se trouver sur son lieu de travail à 5 H du matin, chose impossible sans moyen de transport personnel. Grâce au Réseau d'accueil solidaire du mantois il a pu être hébergé à proximité de son lieu de travail en attendant d'avoir une place dans un foyer de jeunes travailleurs. C'est aussi le cas de Marianne et Ismaël, demandeurs d'asile, qui n'ont pas encore pu être pris en charge par un Centre d'accueil de demandeurs d'asile. Le réseau d'accueil solidaire cherche des lieux d'hébergement temporaires chez des particuliers. Alors, n'hésitez pas : si vous avez une pièce libre dans votre logement et voulez participer à cette action de solidarité avec les personnes sans logis, contactez : contact.rasm78@gmail.com

J'ai quitté la Guinée pour
ne plus vivre la misère.



L'odyssée d'Aly

Immersion dessinée dans le quotidien
d'un mineur isolé à la rue

Sur le site de MSF :
<https://www.msf.fr>

27 juin 2017, le prix pour la paix de l'UNESCO est remis à SOS Méditerranée :
« **En se battant pour sauver la vie des réfugiés et des migrants, en s'engageant pour les recueillir dans la dignité, les lauréats du prix ont fait leur un idéal de la fraternité humaine que je veux saluer aujourd'hui.** » Jean-Yves Le Drian. Ministre des affaires étrangères.

La France doit accorder son pavillon à l'Aquarius !

Depuis cet été, les opérations de sauvetage au large de la Libye sont désormais sous le contrôle des autorités libyennes conformément au mémorandum de coopération signé entre l'Italie et la Libye le 2 février 2017 et entériné par l'EU le lendemain au sommet de Malte. Lorsqu'il repère une embarcation en détresse, l'Aquarius doit prévenir les garde-côtes libyens et attendre. En cas de danger, il intervient sans attendre plus mais les incidents avec les garde-côtes se multiplient, ces derniers, jaloux de leurs prérogatives, se font de plus en plus violents.

Au sein de l'UE, le climat a changé : l'UE délègue à la Libye le contrôle des frontières. L'Italie, violant le droit de la mer, ferme ses ports à «ceux qui aident les trafiquants d'êtres humains». Les ONG font l'objet de poursuites judiciaires de la part de certains gouvernements européens. Si Gibraltar et le Panama retirent maintenant leur pavillon à l'Aquarius, c'est tout simplement que l'Italie s'est plainte du refus du navire de ramener les migrants secourus en Libye.

Le droit d'asile est bafoué ! En 2017, environ 20 000 personnes ont été interceptées par les garde-côtes libyens et reconduites en Libye dans des centres de rétention, où elles vivent dans des conditions inhumaines, endurant la torture, la détention arbitraire, les violences sexuelles ... De toute évidence, La Libye ne peut, en aucun cas, être considérée comme un pays sûr. Les réfugiés sont empêchés de demander l'asile.

La mortalité est en forte hausse. Depuis le début de l'année, 1700 personnes sont mortes, dont 1260 entre la Libye et l'Italie. L'Europe ferme les yeux.

Prêter assistance aux personnes en détresse en mer est une obligation légale définie par des traités internationaux. Ne pas le faire reviendrait à se rendre coupable de non-assistance à personne en danger. Depuis février 2016, l'Aquarius a sauvé près de 30 000 vies. Sans pavillon, il ne pourra plus accomplir sa mission de sauvetage.

Sauvons l'Aquarius et le sauvetage en mer !

Ne laissons pas le pavillon de l'indifférence flotter en méditerranée !

Pour signer la pétition :

<http://www.sosmediterranee.fr/journal-de-bord/CP-SaveAquarius-28-09-2018>